

COMPTE RENDU RÉUNION DE TRAVAIL 9 FEVRIER 2015

MISE EN PLACE DU PMAVE

Etaient Présents :

MAIRIE D'EXCIDEUIL :

Mme le Maire Annie SEDAN

Marc BUFFAT, 1^{er} Adjoint

Alain VAUGRENARD, 3^{ème} Adjoint

Paulette BOUKHALO, 4^{ème} Adjoint

Hélène DENYS, Conseillère Municipale Déléguée

René THOMASSON, Conseiller Municipal Délégué

Stéphanie SYNAEVE, Chargée de l'Urbanisme

CONSEIL GENERAL

Éric ROUSSEL, **DRPP**

ADMINISTRE

Madame SAUMANDE, **Excideuil**

Excusés :

- L'assemblée déplore les nombreuses absences malgré les invitations lancées, ce qui est particulièrement dommage compte tenu de l'importance de cette réunion qui a pour but le confort d'accessibilité et de cheminement des habitants et personnes de passage d'Excideuil.

Ceci dit, Marc BUFFAT, après un tour de table, rappelle que le but de ces réunions, il s'agit de la 2^{ème}, est l'élaboration d'un cahier des charges à destination du futur bureau d'études qui sera désigné par appel d'offres pour travailler sur le Plan de Mise en Accessibilité Voirie et Espaces Publics.

Le compte-rendu de la réunion du 8 janvier est adopté.

- La réunion de ce jour consiste à travailler sur le questionnaire qui sera distribué aux excideuillais et mis à disposition dans les commerces, sur les sites internet de la Mairie et de la Communauté de Communes ainsi que par le biais de l'Agence Technique Départementale.
- La 1^{ère} mouture du questionnaire est largement inspiré de celui qui avait été diffusé à Valenciennes dans le cadre de la mise en place du PAVE dans cette ville.
- 48 questions composent le questionnaire qui a été remis en ordre en fonction des thèmes. Un paragraphe sur le covoiturage a été ajouté.
- Une réflexion a eu lieu sur les passages piétons, dont la peinture jugée glissante notamment par temps de pluie, peut être dangereuse. Certains aménagements pourront être prévus à des endroits stratégiques et très passants.
- M Roussel évoque la possibilité de sensibiliser les administrés aux zones 30 où il n'est pas conseillé de mettre des passages piétons. Il faudra alerter les automobilistes et conducteurs divers sur la priorité à laisser aux piétons.

- Madame Saumande a fait remarquer que les horaires de bus affichés aux arrêts ne sont pas corrects, ce qui peut être un handicap supplémentaire.
- Après la remise à plat du questionnaire, approuvé par l'assemblée, il est décidé de le diffuser en priorité à l'association des commerçants (Monsieur Clergerie et Madame Moreau), à Monsieur Goineau, à Monsieur Tallet et aux membres du comité de pilotage afin de recueillir leurs avis et observations éventuelles.
- A la date limite du 23 février, le questionnaire sera diffusé aux particuliers.
- Le 1^{er} Avril, une réunion de dépouillement des questionnaires aura lieu afin d'effectuer un premier bilan qui sera ensuite présenté en Conseil Municipal le soir même.
- Le cahier des charges pourra ensuite être réalisé.

La prochaine réunion se déroulera le

Mercredi 1^{er} Avril 2015 à 9h, Mairie d'Excideuil